

L'expérience démontre que ce système est le meilleur de tous.

Saul devait prêcher Jésus-Christ, et Jésus-Christ l'avait élu pour être son apôtre. Sa nature ardente ne se serait guère accommodée du repos. Il fut apôtre de Jésus à Tarse, et aux environs, soit en Cilicie, soit même en Syrie, et certains auteurs vont jusqu'à dire : dans toute la Judée. Cette dernière assertion ne paraît pas être incontestable.

Écoutez saint Paul à ce sujet : « Je vins dans les contrées de Syrie et de Cilicie. J'étais inconnu de visage aux Églises du Christ qui existaient en Judée ; elles savaient de moi ceci par ouï-dire : Notre persécuteur d'autrefois est maintenant un apôtre ; il annonce la foi qu'il attaquait jadis ; — et ces Églises de Judée glorifiaient Dieu à mon sujet¹. » Rien dans ce texte n'affirme que saint Paul ait prêché la Bonne Nouvelle en Judée à cette époque.

Quels furent à Tarse même les fruits de son apostolat ? On peut relever au chapitre seizième de l'Épître aux Romains les noms d'un certain nombre de parents de saint Paul : « Saluez Andronic et Junia, mes parents, Hérodion, mon parent ; — Lucius et Jason, et Sosipater, mes parents, vous saluent². » Des exégètes trop peu réfléchis voient dans ces personnages autant de parents de saint Paul qu'il aurait convertis à Tarse. Ils en exceptent cependant Andronic et Junia. L'exception est forcée, puisque saint Paul lui-même déclare qu'ils appartenaient avant lui à l'Église du Christ³. Mais qui nous prouvera d'abord

1. Galat., I, 22-24. — 2. Rom., xvi, 7-21. — 3. Rom., xvi, 7.

que les autres aient été conquis à J.-C. par saint Paul ? et ensuite que cette conquête ait été faite à Tarse, en ce temps-là ? Croyons que l'apôtre prêcha alors J.-C. dans sa ville natale ; admettons que sa prédication n'y fut pas stérile ; mais si l'on veut savoir quel fut le nombre et la qualité de ceux qu'il convertit, avouons loyalement notre ignorance.

Saint Paul, dans son voyage à Jérusalem, s'était proposé de voir saint Pierre : c'était un voyage *ad limina*, et comme la reconnaissance de la suprématie pontificale de saint Pierre. Il est difficile de ne pas se rendre ici à l'évidence. Du reste saint Paul ne vit à Jérusalem, aucun autre apôtre, si ce n'est Jacques, frère du Seigneur. Lui-même le déclare¹. Jacques, frère du Seigneur, était l'évêque de la sainte Cité, et pourtant ce n'est pas lui, c'est saint Pierre que saint Paul venait visiter.

Il est possible que tous les autres apôtres aient été occupés ailleurs à la prédication de l'Évangile.

1. Ad Galat., I, 18, 19.

CHAPITRE VI

Antioche. — Sa colonie juive. — Les Disciples du Christ à Antioche. — Saint Barnabé à Antioche. — Saint Barnabé à Tarse. — Saint Paul à Antioche. — Le nom de Chrétiens. — Agabus. — La famine. — La collecte d'Antioche. — Jérusalem. — Jean, surnommé Marc.

Au commencement de notre ère, Antioche de Syrie datait d'un peu plus de trois cents ans, et elle était la métropole de l'Orient, et la troisième ville du monde; les deux premières villes étaient Rome et Alexandrie¹.

Admirablement située sur la rive gauche de l'Oronte, et près du lieu où ce fleuve, à l'extrémité occidentale d'une belle plaine, s'engage dans le défilé qui le conduit à la mer, sa position la prédestinait à devenir une grande capitale. Elle pouvait communiquer par l'Oronte avec la mer, par la vallée de l'Oronte avec la Basse-Syrie et l'Égypte, par les portes de Syrie avec la Cilicie, et par diverses routes à travers le désert avec la Mésopotamie. Ses rues étaient coupées régulièrement à angle droit, et ornées de temples et d'édifices publics. Séleucus Callinicus y avait construit un nouveau quartier dans une île que cinq ponts rattachaient au rivage, et Antiochus Épiphane avait fait bâtir un autre quartier encore au penchant de la montagne. L'étendue d'Antioche égalait presque celle

1. Josèphe, *Bell. Jud.*, III, II, 4.

de Paris avant ses derniers agrandissements¹, et sa population dépassait le chiffre de 500,000 habitants. Elle était en Orient le siège des arts, des sciences et des lettres, et l'un des centres les plus célèbres des religions païennes de toute origine². Mais c'était aussi un cloaque plein jusqu'aux bords de toutes les corruptions et de toutes les impuretés. Par elle-même l'idolâtrie est le culte de Satan ; la sorcellerie se mêlait à l'idolâtrie d'Antioche, et Germanicus, en sortant de cette ville, se mourait d'un mal qu'on attribuait aux maléfices, d'après le grave Tacite³. Mais partout les Apôtres du Christ eurent à combattre dans le principe ces deux terribles ennemis : le fanatisme juif, et les démons, gouvernants invisibles de la terre plongée dans les ténèbres morales. Les démons manifestaient leur puissance par de faux miracles, des oracles menteurs, des prestiges et d'innombrables phénomènes surhumains. Des démons et des Juifs que saint Paul retrouvait à chaque pas, les démons étaient de son propre aveu l'adversaire le plus redoutable. Ils le sont toujours ; seulement leurs œuvres surhumaines visibles sont moins fréquentes, et moins évidentes à tous les yeux. La liberté plus grande concédée autrefois aux démons était contrebalancée alors par les opérations miraculeuses de Dieu et de ses serviteurs. Il y avait à cela une espèce de nécessité. Supprimez le surnaturel divin et l'extranaturel diabolique de la vie de saint Paul, apôtre de J.-C., vous supprimez la vie elle-même.

1. Otfried Müller, *Antiq. Antioch.* — 2. A. Gabourd, *Hist. de saint Pierre.* — 3. Tacite, *Annal.*, II, cap. LXIX.

La plus importante des colonies attirées à Antioche par les Séleucides était celle des Juifs. Elle y jouissait des mêmes droits que les Grecs, et y obéissait à un ethnarque particulier¹. Ses rapports incessants avec les idolâtres y favorisaient sa propagande religieuse, et les prosélytes du Judaïsme étaient à Antioche une multitude.

La tribulation qui désola l'Église naissante, après la mort de saint Étienne, obligea les disciples du Christ à s'exiler de Jérusalem. Les *Actes* nous apprennent qu'ils s'en allèrent jusqu'en Phénicie, à Chypre, à Antioche² ; les *Actes* ne disent pas tout, et les traditions des peuples chrétiens les complètent.

Les disciples dont nous parle le Livre sacré n'évangélisaient que les Juifs³, et il y avait déjà du courage à le faire au moment où la doctrine du Maître était si cruellement persécutée par le souverain pontife et le Sanhédrin ; il y aurait eu excès d'audace en un pareil moment, à prêcher Notre-Seigneur aux Gentils dans les pays de prosélytisme juif. Le Maître avait bien dit : « Allez, et enseignez toutes les nations⁴. » Mais il avait dit aussi : « Sortez de la ville où l'on ne veut pas vous recevoir, et fuyez dans une autre⁵. » Les disciples s'étaient enfuis de Jérusalem pour obéir à la parole de Jésus ; ils ne croyaient pas devoir s'exposer ailleurs à une nouvelle émigration forcée. Ils n'agirent pourtant pas de même à Antioche. Là le libéralisme prédominait. Chacun y pensait, s'y exprimait, et s'y conduisait à

1. *Ephes.*, VI, 12. — 2. Josèphe, *Contra Apion.* ; *Bell. Jud.*, VII. — 3. *Act.*, XI, 19. — 4. *Matth.*, XXVIII, 19. — 5. *Matth.*, X, 23.

sa guise. L'indépendance fut toujours un privilège des grands foyers de population ; les idées y sont plus larges, et aussi la tolérance des opinions et des actes. Et puis le gouverneur romain de Syrie résidait à Antioche, et les Juifs n'y étaient en réalité que des étrangers ; c'est pourquoi on y observait mieux qu'à Jérusalem, ou dans une ville moins importante, les prescriptions relatives aux disciples du Christ. Or, ces prescriptions formelles étaient favorables. Selon l'usage, Pilate avait adressé à Tibère un rapport officiel sur la vie et la mort de Notre-Seigneur, et Tibère non content de disgracier Pilate, avait proposé au sénat d'admettre J.-C. au rang des dieux. Sur le refus du sénat, Tibère avait défendu d'inquiéter les disciples du Christ. Caligula, successeur de Tibère, avait maintenu cette défense. Il est à noter que Vitellius, gouverneur de Syrie sous Tibère, partageait les sentiments de l'empereur à l'égard de la Secte nazaréenne. Il ne faut pas oublier non plus que Nicolas, le septième des diacres élus par les Apôtres était né à Antioche. N'est-il pas naturel qu'il s'y soit réfugié, en sortant de Jérusalem ?

Quelques anciens le font père de l'hérésie des Nicolaïtes. Doit-on les en croire ? Au rapport des *Actes*, les sept premiers diacres étaient tous des hommes de bon témoignage, remplis du Saint-Esprit et de sagesse¹ ; et nulle part dans les *Actes* Nicolas n'est accusé d'avoir changé et terni par la perversité de ses enseignements la beauté surnaturelle de son âme. L'*Apocalypse*, qui exècre les erreurs des Nico-

1. *Act.*, vi, 3.

laïtes¹, n'inflige pas de flétrissure au nom même de Nicolas, et saint Ignace, martyr, écrit aux Tralliens : « Évitez les impurs Nicolaïtes, voluptueux et syco-phantes, qui s'attribuent un faux nom². »

Que le diacre Nicolas, innocent des calomnies qui ont été parfois formulées contre lui, soit venu ou ne soit pas venu à Antioche dans ce temps-là, il est certain que des disciples Cypriotes et Cyrénéens y vinrent, et n'imitèrent par ceux qui n'annonçaient le Seigneur Jésus qu'aux Juifs seuls ; ils en parlèrent même aux Grecs.

« Et la puissance du Seigneur était avec eux, et il y eut une multitude qui crut, et se convertit. »

« La nouvelle en parvint à l'Église de Jérusalem, et de Jérusalem on envoya Barnabé à Antioche³. »

Une mission de sévérité lui avait-elle été confiée ? Était-il chargé de réprimander sans pitié les téméraires qui n'avaient pas craint d'évangéliser les Gentils ? Nullement. Le Maître avait dit : « Allez, et enseignez toutes les nations⁴. » Les Apôtres n'avaient interdit par aucun décret d'exécuter sans retard les volontés du Maître, ni commandé d'attendre une occasion plus propice pour lui obéir.

« Lorsque Barnabé fut arrivé à Antioche, et qu'il eut vu la grâce de Dieu, il se réjouit, et il les exhorta tous à garder dans le Seigneur les résolutions de leurs âmes ; car c'était un homme bon, plein du Saint-Esprit et de foi⁵. »

Il résulte de ce texte des *Actes* que le Saint-Esprit

1. *Apoc.*, ii, 14, 15. — 2. Ignatius, mart., *Epist. ad Trallian.*
— 3. *Act.*, xi, 24. — 4. *Matth.*, xxviii, 19. — 5. *Act.*, xi, 23, 24.

approuvait la prédication évangélique faite aux Gentils. Nous rapprochons de ce témoignage des *Actes* les paroles de Jésus envoyant ses Apôtres dans le monde entier, et ses paroles à Saul et à Ananie, miraculeusement délégué pour baptiser Paul, et nous en concluons que la prédication de l'Évangile aux Gentils d'Antioche était un acte absolument conforme à la volonté de Notre-Seigneur et à ses ordres. Qu'on ne nous dise donc plus : Quand saint Paul fit son premier voyage à Jérusalem après sa conversion, il n'a pas dû y prêcher la Bonne Nouvelle aux Gentils, parce qu'alors saint Pierre n'avait pas encore baptisé Corneille et sa famille. En présence de la volonté manifestée et des ordres de Notre-Seigneur, une pareille raison est et demeure non avenue. Ceux qui s'appuient sur elle pourraient-ils irréfutablement démontrer qu'il n'y eut pas un seul Gentil, le jour de la Pentecôte et le lendemain, parmi les auditeurs des discours de saint Pierre, et que pas un seul de ces Gentils, s'il y en eut quelques-uns, n'a le droit d'être compté dans les huit mille convertis ?

A Antioche, un très grand nombre de personnes s'attacha au Seigneur¹.

Témoin oculaire de ce mouvement, Barnabé comprit que, pour le rendre durable et irrésistible, il fallait un homme connaissant à fond la langue et les mœurs de ces Gentils, pleinement initié à leur littérature, à leurs tendances philosophiques, scientifiques et artistiques, doué par surcroît d'un zèle infatigable et d'une éloquence entraînant. Cet homme

1. *Act.*, xi, 24.

existait. Le Christ lui-même l'avait choisi parmi ses persécuteurs, c'était le plus acharné de tous, et le Christ l'avait renversé dans la poussière, aveuglé et dompté. Le Christ lui avait dit : « Tu porteras mon nom devant les rois et les peuples. » Et le Christ, après avoir éclairé son âme, lui avait restitué la vue corporelle. Cet homme avait été l'ami de la jeunesse studieuse de Barnabé et c'est à Barnabé que tout récemment il avait eu recours pour être présenté aux Apôtres. Et déjà il avait si généreusement prêché la divinité du Christ, qu'une double sentence de mort avait été prononcée contre lui par les Juifs, la première à Damas, et la seconde à Jérusalem. Barnabé sait où le prendre. Il est à Tarse, sa ville natale, et ce sont les frères, les disciples du Maître adoré, qui lui ont indiqué cet asile. Mais voudra-t-il le quitter, et s'exposer imprudemment à de nouveaux périls ? Barnabé n'a aucun doute à cet égard. Il a la certitude de ramener Saul à Antioche; s'il va le trouver à Tarse. Il ira donc. Saul ne résista pas. Il suivit Barnabé, et « tous deux restèrent ensemble une année entière à Antioche, dans l'assemblée des fidèles, et ils y enseignèrent » et gagnèrent au Christ « une grande foule, de telle sorte, qu'à Antioche d'abord, les disciples du Christ furent appelés Chrétiens¹ ». On les avait nommés jusque-là Disciples, Fidèles, Élus, Saints, Jéséens, soit à cause de Jessé, père de David, soit à cause du Sauveur Jésus, Thérapeutes, Théophores, Christophores, Nazaréens, Galiléens, Imposteurs, Sophistes, Sibyllistes, Athées, etc. Ils

1. *Act.*, xi, 26.

seront désormais les Chrétiens. Vainement Julien l'Apostat, voudra les empêcher de porter ce nom glorieux, et les contraindre à se contenter de celui de Galiléens : ils traverseront les âges avec le nom de Chrétiens ; mais le persécuteur sera néanmoins obligé de rendre hommage au nom de Galiléen qu'il avait voulu imposer par mépris, et il s'écriera en mourant : Galiléen, tu as vaincu !

Or, pendant que Barnabé et Saul convertissaient une multitude de Gentils à Antioche, « des prophètes arrivèrent à Jérusalem ¹ ».

Saint Paul écrira dans la suite aux Corinthiens : « Dieu a placé dans l'Église d'abord les apôtres, puis les prophètes et en troisième lieu les docteurs ². » Et les exégètes ont dit : les évêques sont les prophètes, et les simples prêtres sont les docteurs. Sans discuter la valeur de cette interprétation, nous avons le devoir d'affirmer qu'alors comme auparavant, et comme aujourd'hui, le nom de prophètes désignait aussi des hommes singuliers, doués du don de voir l'avenir ou de pénétrer les plus secrètes pensées.

Au nombre des prophètes venus de Jérusalem à Antioche, il y avait un certain Agabus, qui prédisait les événements futurs. Les Grecs le comptent parmi les soixante-douze disciples, croient qu'il fut martyrisé à Antioche, et ont fixé sa fête au 8 mars ; les Latins l'honorent le 13 février.

« Agabus annonçait à Antioche dans l'assemblée des fidèles qu'il y aurait dans le monde entier une

1. *Act.*, xi, 27. — 2. *I Cor.*, xii, 28.

grande famine ; et cette famine arriva sous l'empereur Claude ¹. »

Ce passage des *Actes* est pour nous un point de repère. La famine désola la terre la quatrième année du règne de l'empereur Claude. Par conséquent, Agabus la prédit soit dans les dernières années du règne de Caligula, qui se termina l'an 41 de notre ère, soit dans les trois premières années de Claude.

Suétone raconte qu'à Rome, Claude fut accablé d'injures, en plein Forum, par le peuple se plaignant de l'insuffisance des distributions de vivres. On jetait à l'empereur des morceaux de pain, et un jour on le serra de si près qu'il eut beaucoup de peine à rentrer dans son palais, par une fausse porte ².

Les Chrétiens de Jérusalem avaient souffert pour la justice. Lorsque la famine s'ajouta pour eux à tant d'autres épreuves, ils avaient déjà vendu leurs biens et en avaient déposé le prix aux pieds des Apôtres. Ils se trouvèrent donc dans une situation plus malheureuse que celle des autres disciples de Jésus. Barnabé le comprit, et fit part de ses tristesses à Saul. Instruits par Saul et Barnabé de la détresse de leurs frères de Judée, les Chrétiens d'Antioche résolurent de les assister selon leurs moyens. Ils firent une collecte, et chargèrent Barnabé et Saul d'en porter le produit à Jérusalem, et de le remettre aux anciens de l'Église ³.

C'était le temps où, afin de complaire aux Juifs, le roi Hérode avait fait périr par le glaive Jacques le Majeur, fils de Jean le bien-aimé, et emprisonner saint Pierre. Un ange avait visité le prince des

1. *Act.*, xi, 28. — 2. Suétone, *Claud.*, 18. — 3. *Act.*, xi, 30.

Apôtres dans sa prison et l'avait miraculeusement délivré. Saint Pierre s'était rendu chez Marie, mère de Jean, surnommé Marc. Là, beaucoup de fidèles étaient réunis et priaient. C'est pourquoi l'asile n'était peut-être pas très sûr. Aussi saint Pierre l'avait quitté bientôt, et il était probablement sorti de Jérusalem. Barnabé et Saul ne le virent pas. Les *Actes* ne mentionnent aucun apôtre vu par eux dans ce voyage à la Cité sainte. Cependant, puisqu'ils étaient chargés de remettre l'offrande des fidèles d'Antioche aux anciens de l'Église de Jérusalem, il est présumable, qu'ils virent au moins l'évêque de cette Église, Jacques le Mineur.

Admirons ici le génie de la religion du Christ. L'antiquité idolâtre considérait l'étranger pauvre comme un ennemi qu'il fallait immoler aux Dieux². Mais les Chrétiens d'Antioche oubliaient leurs propres misères pour compatir aux misères des chrétiens de Jérusalem : voilà le génie d'amour de la religion du Christ. L'évêque de Jérusalem et les pauvres confiés à ses soins durent en être profondément touchés.

Ce récit nous montre quelle confiance et quelle estime l'Église d'Antioche avait conçues pour saint Paul. Après s'être acquittés de leur mission charitable, les deux apôtres revinrent dans la capitale de la Syrie, emmenant avec eux Jean, surnommé Marc, dont la mère, Marie, était, croit-on, parente de Barnabé.

1. *Act.*, XII, 17. — 2. A. Gabourd, *Hist. de saint Pierre*, chap. VIII.

CHAPITRE VII

Le Ravissement au troisième ciel. — La Consécration épiscopale. — Les Évêques consécrateurs.

« Je sais un homme qui, dans le Christ, il y a plus de quatorze ans, a été ravi jusqu'au troisième ciel (était-ce dans son corps? je ne sais; était-ce hors de son corps? je ne sais : Dieu le sait), et je sais que cet homme (était-ce dans son corps? je ne sais; était-ce hors de son corps? je ne sais : Dieu le sait) a été ravi au Paradis, et a entendu de secrètes paroles qu'il n'est pas permis à l'homme de prononcer¹. »

D'autres traduisent : « qu'il n'est pas permis de redire à l'homme. »

Voilà ce que saint Paul a écrit de lui-même dans la seconde *Épître aux Corinthiens*. Cette épître serait de l'an 58 de notre ère : telle est du moins l'opinion qui a prévalu, après de très sérieuses études critiques.

Le ravissement de saint Paul aurait donc eu lieu en l'année 44, qui fut précisément celle de son voyage d'Antioche à Jérusalem et de son retour de Jérusalem à Antioche. Dans laquelle de ces deux villes une grâce aussi extraordinaire fut-elle accordée à l'apôtre? On l'ignore en réalité; mais on pense communément que ce fut à Antioche.

1. *II Cor.*, XII, 2-4.